



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Fanny Grosz, directrice générale de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, que lors de la séance ordinaire du conseil du 13 octobre 2020, il sera étudié la demande de dérogation mineure suivante :

- Désignation de l'immeuble : 1039 route Principale (lot 2 398 777)
- Objet de la demande : construction d'un garage de 22 pieds de hauteur (au lieu des 18 pieds autorisés)

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de ladite séance, relativement à cette demande.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, le 23 septembre 2020.

Fanny Grosz
Directrice générale
Secrétaire-trésorière